

2016-3071
2017-02-23

Albaugh Cléthodime 37 % MUP

Concentré Émulsifiable

POUR USAGE DANS LA FABRICATION ET LA PRÉPARATION

GARANTIE : Cléthodime 37.0 %

ATTENTION



POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

N° D'HOMOLOGATION 32262
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 200 L

Albaugh LLC
P.O. Box 2127
Valdosta GA 31604
USA

MODE D'EMPLOI : À n'utiliser que pour la fabrication d'un herbicide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PRÉCAUTIONS : EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Nocif en cas d'ingestion. Peut irriter les yeux. Éviter contact avec les yeux. Porter des gants de protection et un écran facial lors de la manipulation. Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Se laver à fond les mains et la peau exposée après avoir manipulé le produit.

Ce produit contient un distillat de pétrole, une matière modérément à très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ceux-ci par l'application directe, l'élimination des déchets ou le nettoyage de l'équipement.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

ENTREPOSAGE : Ne pas entreposer à des températures au-dessous de 0 °C.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS : Le liquide s'évapore et forme (des vapeurs) qui peuvent prendre feu et brûler avec violence explosive. La vapeur invisible se propage facilement et de nombreuses sources de chaleur telles que les becs brûleurs, le matériel de soudage et les moteurs et interrupteurs électriques peuvent la faire flamber. Le risque de feu augmente lorsque les températures du liquide s'élèvent au-dessus de 29 °C. Les produits de combustion venant des incendies mettant en cause cette matière peuvent être toxiques. En cas d'incendie, éviter de respirer la fumée et le brouillard. Empêcher les travailleurs et l'équipement d'entrer en contact

avec la retombée et le ruissellement. Réduire la quantité d'eau utilisée pour lutter contre l'incendie. La combustion normale forme du dioxyde de carbone et de la vapeur d'eau, et peut produire des oxydes de soufre, de l'azote et des composés chlorés toxiques. La combustion incomplète peut produire du monoxyde de carbone.

Ne pas pénétrer dans une zone de déversement sans porter un matériel de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome. Empêcher le ruissellement de s'infiltrer dans les égouts pluviaux et les fossés qui mènent à des cours d'eau. Endiguer les déversements liquides et les sorbants secs. Lorsque ceux-ci sont endigués, absorber d'abord le déversement (en plus des eaux de ruissellement résultant de la lutte contre l'incendie et les débris, s'il y a lieu) avec une matière inerte (comme de la terre ou du sable sec) puis le placer dans un contenant pour les déchets chimiques. Laver l'endroit avec de l'eau et du savon. Ajouter d'autre absorbant pour ramasser le liquide de nettoyage et le placer dans un contenant jetable. En cas de déversement dans une étendue d'eau, isoler l'eau contaminée. Retirer l'eau contaminée en vue de son traitement et/ou élimination.

Se laver à fond après avoir accompli les tâches. Jeter le matériel de protection non-réutilisable. Décontaminer le matériel de protection individuelle et le matériel de lutte contre l'incendie destiné à être réutilisé.

ÉLIMINATION : Les fabricants canadiens de formulations utilisant ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale responsable ou au fabricant.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.